



*Procès-verbal*

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**Le mercredi 9 septembre 2020, de 18h45 à 21h11**

(Webinaire sur la plateforme Zoom)

---

### **1. Accueil des parents sur Zoom**

Marc. Etienne Deslauriers explique le fonctionnement de Zoom pour l'assemblée générale et il se présente, à titre de président du conseil d'établissement.

### **2. Mots de bienvenue**

À 19h03, le directeur de l'école, monsieur Alain Rouillard, accueille les parents et leur adresse quelques mots de bienvenue

### **3. Mesures sanitaires**

Les bulles sont présentement établies par niveau. Il sera possible prochainement de limiter la bulle à la classe. La distance requise entre deux bulles est de 1 m. Au service de garde, il y a regroupement par niveau, mais avec une distance entre les groupes. Un guide a été préparé et est remis à tous les visiteurs qui doivent entrer dans l'école (ex.: personnel suppléant). Les titulaires portent le masque de procédure et une protection oculaire lorsqu'il est impossible de respecter la distanciation de 2 mètres. Les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année portent le masque lors de leurs déplacements. Le personnel et les élèves sont rappelés à l'ordre au besoin.

Pour signaler une absence, le canal à prioriser est de laisser un message à l'école. Le directeur rappelle le questionnaire d'auto-évaluation afin d'évaluer les symptômes des enfants. Si un enfant présente des symptômes en cours de journée, l'enfant sera retiré de la classe et les symptômes seront validés (fièvre, toux, perte d'odorat, etc.). Le parent sera appelé et l'enfant devra retourner à la maison. Vous serez invité à contacter la santé publique. En cas de résultat négatif, l'élève pourra réintégrer la classe.

En cas d'un résultat positif à l'école, le directeur devra contacter les parents.

Un plan d'action est en préparation, en cas de confinement total ou partiel, pour assurer un déploiement rapide (ex: orthopédagogie, spécialités).



Les laboratoires de science et d'informatique seront désinfectés entre chaque groupe. Pour la bibliothèque, la méthodologie pour permettre l'usage est en cours d'élaboration (vérification auprès des bibliothèques municipales).

Pour le parascolaire, si les règles peuvent être respectées, *a priori* ce serait possible mais aucune décision n'a été prise

#### **4. Ouverture de l'assemblée**

L'assemblée est ouverte à 19h40. Le quorum est atteint.

Marc. Etienne Deslauriers, président du conseil d'établissement, préside la séance. Il souhaite la bienvenue à tous les parents.

#### **5. Nomination au poste de secrétaire d'assemblée**

Marc. Etienne Deslauriers propose qu'Annie Carrière agisse comme secrétaire d'assemblée, proposition appuyée par Marie-Thérèse Guérin. La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **6. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour était inclus dans l'avis de convocation à l'assemblée générale. On modifie le nom de la CSDM pour le remplacer par CSSDM. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Marc. Etienne Deslauriers et appuyée par Milène Maguire. La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **7. Adoption du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale 2019**

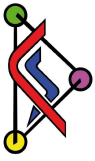
Le compte rendu de la réunion du 5 septembre 2019 de l'assemblée générale des parents de l'école Fernand-Seguin a été transmis par courriel par le directeur.

Aucune modification n'est demandée.

L'adoption du procès verbal est proposée par Marc. Etienne Deslauriers et appuyée par Xiaochang Zheng. La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **8. Présentation du bilan du conseil d'établissement 2019-2020**

Le président fait un survol des différentes sections du bilan. La modification de la procédure d'admission pour les élèves a été un point chaud. Une nouvelle procédure est en place depuis l'an dernier. La fratrie a une certaine priorité pour l'inscription aux examens d'admission et pour la sélection.



Au sujet de l'agrandissement, les travaux ne seront pas terminés avant 18 mois. Avant l'accueil de nouvelles classes du voisinage, il est plutôt projeté de transférer les élèves du pavillon Julie-Payette dans le pavillon Hubert-Reeves pour y effectuer des travaux majeurs.

Concernant la vocation de l'école après l'agrandissement, le directeur précise qu'à l'origine, il était prévu pour une école de quartier. Le directeur précise que le format final de la nouvelle école fera l'objet de discussions.

Il y a maintenant une piste cyclable sur la rue Sauriol, après de nombreuses démarches entreprises par les parents des écoles du quartier. La rue est également à sens unique. La piste a été mise en place à l'été 2020.

Nouveauté, le gouvernement reconnaît maintenant la douance dans le système scolaire et des mesures y sont dédiées dans chaque école. Les conséquences pour Fernand-Seguin restent cependant à préciser.

## **9. Élections au conseil d'établissement pour l'année 2019-2020**

### **9.1. Nomination des responsables d'élections**

Il est proposé par Marc. Etienne Deslauriers, appuyé par François Painchaud Tremblay, que Marie-Thérèse Guérin soit nommée présidente d'élection.

Il est proposé par Marie-Thérèse Guérin, appuyée par Francelyne Brunet, qu'Annie Carrière soit secrétaire d'élection.

Il y a trois postes à combler, ce sont des mandats de deux ans.

Un vote est organisé pour la méthode de scrutin, en utilisant le module de sondage de la plateforme Zoom. Le mode de scrutin retenu est le vote multiple en un seul tour :

### **9.2. Mises en candidature**

Les candidatures sont les suivantes (dans l'ordre de leur mise en candidature) :

- A. Marc. Etienne Deslauriers
- B. Henri Tremblay
- C. Xiaochang Zheng

### **9.3. Élection des membres-parents au conseil d'établissement**

Chaque personne présente sa candidature à l'assemblée, selon l'ordre de mise en candidature.



#### **9.4. Annonce des résultats du scrutin**

Puisque le nombre de candidatures est égal au nombre de postes en élection, les personnes suivantes sont élues par acclamation :

1. Marc. Etienne Deslauriers
2. Henri Tremblay
3. Xiaochang Zheng

#### **9.5. Élections des substituts du conseil d'établissement**

Il y a six postes de substituts pour l'année en cours. Les candidatures sont les suivantes (dans l'ordre de leur mise en candidature) :

- |                      |                           |
|----------------------|---------------------------|
| a. Amélie Dufour     | d. Catherine Dion Richard |
| b. Jessica Tornare   | e. Isabelle Arsenault     |
| c. Frédéric Bataille | f. Odile Bourdage         |

Le nombre de candidatures étant égal au nombre de postes en élection, les personnes suivantes (par ordre alphabétique) sont élues par acclamation :

- |                       |                           |
|-----------------------|---------------------------|
| 1. Isabelle Arsenault | 4. Catherine Dion Richard |
| 2. Frédéric Bataille  | 5. Amélie Dufour          |
| 3. Odile Bourdage     | 6. Jessica Tornare        |

Un commentaire est fait par Laurence Poirier Bourdon à l'effet qu'il aurait été souhaitable que l'assemblée générale soit tenue en mode réunion plutôt qu'en mode webinaire, et que les séances du conseil d'établissement le soient également. Marc. Etienne Deslauriers mentionne que les réunions du CÉ, du moins cet automne, se tiendront effectivement en mode réunion.

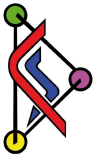
### **10. Présentation de l'organisme de participation des parents (OPP) et résolution de l'assemblée pour la formation de l'OPP en 2020-2021**

#### **Présentation de l'OPP**

Marc. Etienne Deslauriers présente brièvement les activités de l'OPP (photographies scolaires, vêtements, bottin téléphonique, guichet bénévole, activités). Évidemment, de nombreux projets ont dû être suspendus, ou annulés, à cause de la situation sanitaire.

Une courte vidéo est présentée aux parents (sur Youtube ⇒ [http://bit.ly/fseguin\\_opp](http://bit.ly/fseguin_opp)) pour illustrer les activités des différents comités de l'OPP.

Les personnes intéressées pourront donner leur nom suite au courriel qui leur sera envoyé.



## **Formation de l'OPP**

Il est proposé par Marc. Etienne Deslauriers, appuyé par Amélie Dufour, que les parents qui se proposent forment l'OPP 2020-2021. La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **11. Présentation du Comité des parents du service de garde (CPSdG)**

Le comité ne dépose pas de bilan écrit, puisque seulement deux rencontres ont été organisées avant le confinement du printemps dernier. Il y a normalement trois ou quatre réunions par année, généralement en fin de journée, pour évaluer le fonctionnement du service de garde et faire des propositions d'activités.

### **12. Présentation de la Fondation de l'école Fernand-Seguin de Montréal**

L'assemblée générale de la Fondation aura lieu plus tard à l'automne. En 2019-2020, son conseil d'administration était composé de 12 membres. Parmi les grandes activités annuelles, il y a la campagne Agrumes +, à l'automne, et le Marché printanier, au printemps : toutes deux ont été annulées en 2020 considérant la crise sanitaire.

### **13. Élection de la personne représentant les parents de l'école (et son substitut) au sein du Comité de parents de la CSDM pour l'année 2020-2021**

Le président du conseil d'établissement, monsieur Marc. Etienne Deslauriers, annonce qu'il désire poursuivre son mandat à la présidence du Comité de parents de la CSDM; il souhaite donc être représentant des parents de l'école au sein de ce comité.

Sa candidature au poste de représentant est proposée par Marie-Thérèse, appuyée par Marie-Josée Cécyre.

La candidature de François Painchaud-Tremblay au poste de substitut est proposée par Marc-Etienne Deslauriers, appuyée par Sandy Raya.

Les deux candidats sont élus par acclamation.

### **14. Levée de l'assemblée**

L'assemblée générale des parents est levée à 21h11.